

Communiqué des Forces Vives du CONGO-Brazzaville suite à l'Assassinat du Colonel Marcel N'TSOUROU

Communiqué des Forces Vives du CONGO-Brazzaville
Suite à l'Assassinat du Colonel Marcel N'TSOUROU

Le régime terroriste de Brazzaville, vient d'assassiner ce vendredi 17 février 2017, le Colonel Marcel NTSOUROU, prisonnier politique, en détention arbitraire depuis le 16 décembre 2013.

Nonobstant son implication dans le coup d'Etat sanglant d'octobre 1997 aux côtés du Général-Tyran Denis SASSOU-NGUESSO, le colonel Marcel NTSOUROU avait annoncé sa rupture avec le régime lors de son anniversaire, à son domicile, le 3 mars 2012 à Brazzaville. Plus tard, interpellé par les médias internationaux, il affirma sa volonté de se tenir à la disposition de la justice française, au sujet de l'affaire des 353 disparus du Beach, dont il connaissait les tenants et les aboutissants, en sa qualité de Directeur des renseignements militaires. Cette prise de distance lui a valu sa mise en disgrâce par les tenants du pouvoir.

Il est de notoriété publique, que l'incarcération, et aujourd'hui, la mise à mort du Colonel Marcel NTSOUROU, résultent de ce « *délit* » d'affranchissement du clan criminel en place.

Ce drame révèle, une fois de plus, que le Congo est devenu un Goulag caractérisé par le droit de vie ou de mort dont s'est arrogé le Général-Tyran Denis SASSOU-NGUESSO, sur les populations qui revendiquent la liberté, la justice et la démocratie. C'est dans ce contexte généralisé d'insécurité et de terrorisme d'Etat que de nombreux citoyens et dirigeants politiques sont séquestrés dans les geôles infâmes du dictateur, tels Jean Marie Michel MOKOKO, André OKOMBI SALISSA, Paulin MAKAYA, Ghys Fortuné MBEMBA (journaliste), et tant d'autres.

En raison des circonstances non élucidées, du décès du Colonel Marcel NTSOUROU, nous considérons que seule une enquête internationale établira les responsabilités sur ce crime. Les instances des Nations Unies, et les ONG de défense des Droits de l'Homme, doivent se saisir du dossier des prisonniers politiques et d'opinion, conformément aux dispositions du Pacte des Nations Unies, relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966.

Nous nous réservons, le droit d'ester devant les juridictions compétentes, pour détentions arbitraires, atteintes à l'intégrité physique et morale attestées, par l'état de santé critique de nos compatriotes Modeste BOUKADIA à Pointe-Noire, LIMBONGO-NGOKA et Jean NGOUABI à Brazzaville, et tant d'autres non cités.

Nous réitérons notre appel aux Officiers républicains de l'armée et de la police nationale à se ranger du côté du peuple dans l'intérêt supérieur de la Nation.
Au Peuple congolais, dans toute sa diversité, nous demandons à être vent debout contre la barbarie institutionnalisée par le régime sanguinaire du Général-Tyran Denis SASSOU-NGUESSO.

L'Histoire des peuples soumis à la tyrannie peut avoir plusieurs rebondissements, mais l'issue est toujours la même : le peuple a toujours triomphé.

Fait à Paris le 18 février 2017

Assises Nationales du Congo
Le Délégué Général
MAWAWA Mâwa-Kiese Fédération IDC-FROCAD-CJ3M

Représentation Europe
Joseph OUABARI-MARIOTTI